

Signature d'une charte entre IGNES et COEDIS

Vers un acte d'achat du client reposant sur des caractéristiques environnementales comparables et fiables des produits

A l'occasion de l'Assemblée Générale d'IGNES, l'alliance des industriels des solutions électriques et numériques du bâtiment (IGNES) et la fédération des distributeurs professionnels des solutions électriques, climatiques et sanitaires (COEDIS) se mobilisent, à travers la signature d'une charte d'engagements sur le partage de données environnementales prioritaires en faveur de la décarbonation et l'économie circulaire. Complémentaire aux traditionnels critères prix/qualité/performance, cette démarche volontaire est particulièrement engageante pour leurs adhérents qui font le choix d'aller au-delà des obligations réglementaires des produits BtoB. Nécessaire pour guider le client final dans son acte d'achat, cette initiative pourrait aussi alimenter les réflexions de l'Etat autour du Score Carbone des produits du bâtiment actuellement proposé en concertation publique.

Mobilisation de la filière sur les indicateurs carbone et économie circulaire

Face aux enjeux de décarbonation du bâtiment et de raréfaction des ressources, cette charte vise à accélérer considérablement la mise à disposition de données environnementales fiables à leurs clients, en orientant leurs efforts sur un premier jeu d'indicateurs prioritaires :

- **Sur le volet carbone, un indicateur intitulé « contribution au réchauffement climatique »**, mesurant la contribution des produits et de leurs emballages au réchauffement climatique (en kg CO₂ équivalent) sur l'ensemble de cycle de vie du produit. Cette information est issue des fiches recensant les données environnementales des produits PEP ecopassport®.
- **Sur l'économie circulaire**, un indicateur précisant le **pourcentage de matière recyclée** contenu **dans le produit** et un autre **pour l'emballage** ; un indicateur reste encore à définir autour de la réparabilité/durabilité.

Ces indicateurs reposent sur une méthodologie précise inscrite dans la Charte, afin de disposer d'une information fiable et comparable sur les caractéristiques environnementales des produits.

Des engagements ambitieux, allant au-delà de la réglementation pour les produits BtoB, et visant à embarquer toutes les entreprises - des PME aux grands groupes

Outre l'accompagnement quotidien des adhérents dans leur transition environnementale,

- **IGNES** incite ses industriels à fournir les données environnementales, dans le respect de la méthodologie, et à les transmettre aux distributeurs via le format d'échange de données FAB-DIS.
- **COEDIS** incite également ses adhérents à utiliser ces données environnementales et les valoriser au mieux, en toute transparence, pour améliorer l'expérience du client et le guider vers un acte d'achat responsable.

Il s'agit d'un réel défi d'embarquer l'ensemble des adhérents de COEDIS et d'IGNES, quelle que soit leur taille. Cela nécessite à la fois des nouveaux investissements financiers, de l'expertise ainsi que des ressources spécifiques à allouer. C'est pourquoi les engagements ambitieux pris dans cette Charte, allant au-delà de la réglementation, s'inscrivent dans le temps, avec une planification séquencée à horizon 2025, puis 2028.

Qu'est-ce qu'un PEP ecopassport® ?

Un PEP (*Profil Environnemental Produit*) est la carte d'identité environnementale d'un équipement électrique, électronique ou de génie climatique, basé sur les résultats de son Analyse du Cycle de Vie, dans la perspective du calcul de la performance environnementale du bâtiment. Les PEP sont encadrés par la norme EN 50 693 et le PCR édition 4 (*Product Specific Rules – règles générales*). Ils prennent en compte l'ensemble du cycle de vie du produit, de l'extraction des matières premières à sa fin de vie, sans oublier les transports, la mise en œuvre et l'usage même du produit. Les PEP constituent ainsi un outil multicritère majeur permettant d'aider les professionnels dans leurs choix pour rendre un bâtiment plus durable, avec des impacts limités sur l'environnement.

Contacts presse :

- COEDIS : Marc Côme - communication@coedis.fr - 06 19 40 23 66
- IGNES : Cécile Replumaz – creplumaz@ignes.fr – 06 79 83 75 58

A propos de COEDIS

COEDIS représente et défend les intérêts des Distributeurs d'Équipements et Solutions Électriques, Génie Climatique et Sanitaires. Elle promeut leur diversité, renforce son expertise et accompagne l'évolution des métiers qu'elle incarne, dans un contexte aux forts enjeux environnementaux et sociétaux. COEDIS représente un marché de 15 milliards d'euros, soit 85 % du marché global, et fédère 380 entreprises qui possèdent 4 000 agences et showrooms et emploient 37 500 salariés.

A propos d'IGNES

IGNES est l'Alliance des industriels qui proposent des solutions électriques et numériques pour le bâtiment. Ces solutions rendent accessibles l'énergie ainsi que la donnée de manière sécurisée, performante et pérenne. Elles assurent aussi des fonctions essentielles au sein du bâtiment : piloter, avertir et protéger. IGNES positionne ces solutions comme réponse clé aux grands défis climatiques et sociétaux. Elle accompagne les industriels, les pouvoirs publics ainsi que les parties prenantes, en France, tout en s'inscrivant dans une dynamique européenne et internationale. L'Alliance est constituée de 40 entreprises implantées dans les territoires français, PME, ETI et grands groupes internationaux, qui représentent à l'échelle mondiale 100 milliards d'euros et 300 000 emplois dont 100 000 en France. L'ensemble de ses membres partage les valeurs d'innovation et d'entrepreneuriat. IGNES travaille en réseau avec la filière électrique et celles du bâtiment et de la sécurité.